

*Le budget—M. Lambert*

les contrats de vente et les hypothèques. Même s'il n'avait pas été touché de versements, même si aucune fraction des gains en capital n'avait été reçue, il fallait que le contribuable mette le paquet.

Ce qu'on se dit à la division des taxes du ministère des Finances, c'est dès l'instant où un contribuable a gagné un dollar, l'État a le droit d'en prendre une part, et cette part il la veut tout de suite, même si ce dollar n'a pas encore été payé. Or il est bien évident qu'il n'y a pas droit. Le contribuable n'existe pas pour l'État, c'est l'État qui existe pour les contribuables et les citoyens. Voilà en quoi l'opposition officielle se distingue du gouvernement actuel et du parti libéral. Ce que nous pensons nous, c'est que les citoyens ne sont pas les serviteurs de l'État, que c'est au contraire l'État qui est le serviteur du peuple.

● (1230)

Le gouvernement se sent également obligé de dépenser tout l'argent qu'il a sous la main. Il organise des programmes faciles à faire gober aux électeurs naïfs, et ensuite il taxe ces programmes, comme dans le cas de la taxe d'acquisition pétrolière. C'est un véritable arnaquage. Le prélèvement d'acquisition des installations pétrolières a produit beaucoup plus qu'il n'était nécessaire, même si ces installations ont été acquises à un prix scandaleux.

Même chose pour Petro-Canada, cette idole du gouvernement et des gens qui pensent que PetroCan est à l'avantage du Canada. Elle paye des tarifs bien supérieurs à ceux du marché pour ses navires de forage et ses navires de ravitaillement et ses acquisitions et elle paye des tarifs journaliers bien supérieurs à ceux du marché actuel. Mais comme Petro-Canada est une société de la Couronne, elle se fiche bien de savoir qui va payer la note. Ce sont les contribuables, trop confiants qui vont tendre leur porte-monnaie pour financer ces programmes.

Le gouvernement et Petro-Canada se comportent malhonnêtement envers les Canadiens. Petro-Canada se conduit de la façon la plus brutale. Et la grande presse estime que le comportement de Petro-Canada est exactement le même que celui des sociétés étrangères comme Imperial Oil et Exxon, qui depuis 50 ans ou plus font des forages pétroliers chez nous. Il y a des opportunistes qui veulent monnayer le labeur et le sang, la sueur et les larmes des milliers de personnes qui dans l'industrie pétrolière s'efforcent de réussir quelque chose.

En 1980 et 1981, le gouvernement a porté un coup mortel à une bonne industrie. Cette industrie travaillait alors dans chacune des quatre provinces de l'Ouest. Et sans le savoir, bien sûr, le gouvernement a du même coup coulé des tas de sociétés ontariennes et québécoises fournisseuses de l'industrie pétrolière. Demandez aux travailleurs de l'automobile combien il se vend de véhicules en moins chaque année, par la faute du gouvernement. Je vois un député de là-bas qui hoche la tête. Nous savons ce que nous disons. Il s'agit de camions, de voitures, de bulldozers, de chargeurs à benne frontale et d'autres machines de ce genre. Depuis l'ouest du Manitoba jusqu'à la côte du Pacifique, le marché s'est effondré.

**Une voix:** Des voitures américaines.

**M. Lambert:** Non. Lorsque le député parle de voitures américaines, il ne sait pas ce qu'il dit. Toutefois, nous connaissons la baisse des ventes, le nombre de concessionnaires qui ont fait

faillite et le nombre de ventes aux enchères de matériel. Tout cela résulte du Programme énergétique national.

Le dernier point sur lequel je voudrais revenir et m'attarder un peu, monsieur le Président, c'est la question des gains en capital sur les terres agricoles. Actuellement, il est presque impossible à un agriculteur qui doit disposer de ses terres, par testament ou par vente, de déterminer s'il devra payer des impôts sur les gains en capital ou si ces impôts peuvent être différés. Il est impossible d'y échapper, en dépit des dispositions d'allègement prises depuis celle qu'a présentée John Turner en 1973 ou 1974, après adoption de l'impôt sur les gains en capital pour les terres agricoles en 1971. Cet impôt a été adopté en dépit de notre opposition. J'ai proposé un amendement qui éliminerait tous gains en capital sur la vente de terres utilisées pour l'agriculture.

**M. Mazankowski:** Comment ont voté les néo-démocrates?

**M. Lambert:** Ils ont voté avec nous si je me souviens bien. Certaines interprétations du ministère du Revenu faisaient état d'une situation tout aussi brutale que celle que nous connaissons aujourd'hui, en vertu de laquelle la transformation d'une exploitation céréalière en une exploitation d'élevage ou d'une exploitation surtout avicole en une exploitation surtout apicole changeait l'objet de l'exploitation et, par conséquent, la rendait sujette à la totalité de l'impôt sur les gains en capital.

Nous avons maintenant toutes sortes de sociétés agricoles qui ont été créées sous l'impulsion du ministère de l'Agriculture, mais qui sont imposées par le ministère du Revenu national. Par le passé, il ne pouvait pas y avoir de dévolution par testament à un fils, une fille mariée ou une veuve sans paiement de l'impôt sur les gains en capital. Maintenant, ces impôts sont différés d'une génération. Actuellement, cette mesure prévoit que si un agriculteur lègue sa propriété à son fils et que celui-ci décède sans héritier direct, la terre, en vertu du processus de succession habituel peut revenir à la mère, sans assujettissement immédiat à l'impôt.

Franchement, cette situation est extrêmement coûteuse pour le secteur agricole du pays. Des centaines de millions de dollars ont été soutirés du capital nécessaire pour posséder une exploitation agricole. Il n'est pas surprenant que nous ayons des difficultés à installer de jeunes agriculteurs qui veulent acheter de la terre. Une des raisons de cela, monsieur le Président, c'est que le prix de vente des exploitations est toujours augmenté du montant de l'impôt sur les gains en capital que l'on prévoit payer. Naturellement, le vendeur essaie de se protéger et les prix montent.

Le gouvernement s'est approprié ces centaines de millions de dollars qui auraient constitué un capital à l'intérieur du secteur. Ce capital aurait pu servir à acheter de l'équipement, à construire de nouveaux bâtiments sur la propriété, à acheter d'autres terres, ou à augmenter la surface cultivable. Mais non, le gouvernement est toujours à la recherche d'argent pour financer les plans qu'il annonce ou désire annoncer, sans savoir d'où viendra l'argent, et c'est une des raisons de cet impôt. Il serait bien préférable, monsieur le Président, d'abandonner l'impôt sur les gains en capital pour les terres agricoles et d'accorder une certaine priorité à l'aide au secteur agricole du pays, un secteur qui connaît une période difficile qui ne s'arrangera pas dans les années à venir.